Time of changes. In the beginning of the Romanization

STUDIES ON THE RURAL WORLD IN THE ROMAN PERIOD 5

Changements sociaux et culturels aux IIe-Ier s. av. J.-C. : les tombes dans l'espace rural autour de Nîmes

Valérie Bel, avec la collaboration de Sébastien Barberan et Nathalie Chardenon
Inrap, Centre de Nîmes, 561 rue Etienne Lenoir, Km Delta, F-30900 Nîmes ; UMR 5140, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes.

ABSTRACT
Thanks to the development of preventive archaeology, the recent renewal of archaeological funerary evidence in the campaign around Nîmes has led to discussion of the cultural and social changes that took place among the Volcae Arecomici during the 2nd and 1st centuries BCE. Graves scattered throughout the countryside – alongside roads and at some distance from the houses – can be attributed, for the most part, to a local elite class that emerged during the 2nd century and asserted itself through ostentatious funerary practices at the beginning of the Roman era. This elite warrior class, which controlled the rural regions and benefited from the economic and political boom in Nîmes, were seemingly not challenged by the institutional changes and the events of the 1st century BCE – a period during which they remained attached to their funerary uses. In fact, the Romanization of the ritual did not occur before the Augustinian period.

KEY WORDS: Funerary practices, graves, campaigns, Romanization.

RÉSUMÉ
Le renouvellement récent de la documentation funéraire dans la campagne autour de Nîmes, grâce au développement de l'archéologie préventive, permet de discuter des changements culturels et sociaux de la société volque arécomique au cours des IIe et Ier s. av. n. è. Les tombes, dispersées dans la campagne, le long des voies et à distance des habitats, semblent pouvoir être attribuées, pour la plupart d'entre elles, à une élite locale qui se développe au cours du IIe s. et s'affirme à travers des pratiques funéraires ostentatoires au début de la période romaine. Cette élite guerrière qui contrôle des domaines ruraux et bénéficie de l'essor économique et politique de Nîmes, ne semble pas remise en cause par les changements institutionnels et les évènements du Ier s. av. n. è. - période au cours de laquelle elle reste, pour l'essentiel, attachée à ses usages funéraires. De fait, la romanisation du rituel ne se produit pas avant l'époque augustéenne.

MOTS-CLÉS : Pratiques funéraires, tombes, campagnes, romanisation.

En 1989, J.-L. Fiches publiait un article dans lequel il mettait en évidence, à travers la répartition des tombes et des monuments funéraires des Volques arécomiques, les processus de différenciation ville-campagne, le développement d'un habitat dispersé et la constitution de domaines ruraux sous le contrôle de l'élite indigène au cours des IIe et Ier siècles av. J.-C (Fiches 1989).

Le renouvellement récent de la documentation funéraire dans la campagne autour de Nîmes, grâce au développement de l'archéologie préventive, nous incite à poursuivre aujourd'hui cette démarche. Notre étude est fondée sur une analyse détaillée du système funéraire et de ses transformations, dont la compréhension permet de discuter des changements culturels et sociaux de la société arécomique au début de la période romaine. L'analyse des étapes de cette évolution conduit à poser la question de l'impact de romanisation et de ses limites.

Cette présentation bénéficie d'une synthèse collective menée par une équipe de l'Inrap dont les résultats ont été récemment publiés (Bel *et al.* 2008).

Pour l'ensemble du Midi de la Gaule, le corpus disponible pour les IIe-Ier siècles av. n. è. est d'environ 220 tombes dont la moitié s'inscrit dans la fourchette 125-25, ce qui correspond au premier siècle de domination romaine. Les trois principaux ensembles documentaires sont issus des Alpilles, du Languedoc rhodanien et de Nîmes (fig. 1). Il n'existe que très peu de mentions en dehors de cette aire géographique. Pour la période des IIe et Ier siècles av. J.-C., le corpus le plus important numériquement est celui de Nîmes qui a livré une cinquantaine de sépultures dont la moitié est issue de fouilles récentes et bénéficie d'une documentation plus précise. L'exemple nîmois apparaît ainsi aujourd'hui comme l'un des plus favorables pour étudier l'évolution des pratiques funéraires. Cependant, il ne peut être considéré comme représentatif de ce qui se passe à l'échelle de la Transalpine : en effet l'étude comparée des trois corpus régionaux met

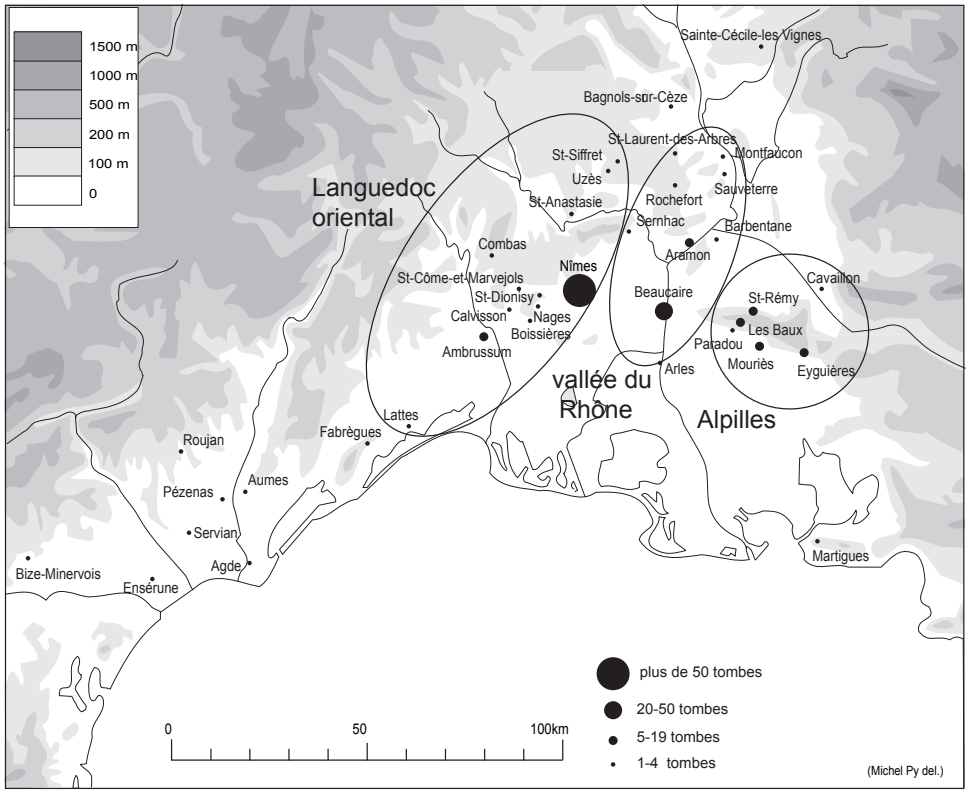

Figure 1. Les tombes des IIe et Ier s. av. n. è. dans le Midi de la Gaule : les principaux corpus documentaires.

en évidence de nombreuses différences. La variété des situations apparaît aussi dans vides de la carte qui ne peuvent guère être attribués à l'activité archéologique et reflètent sans doute une réalité historique. Comme on le verra, il est probable que ces vides témoignent de l'existence de pratiques funéraires ne laissant aucune trace perceptible par l'archéologie.

1. Des tombes dispersées dans la campagne

La période des IIe et Ier s. av. J.-C. est caractérisée par la dispersion des implantations funéraires (fig. 2). Dans le cas de Nîmes, aucune nécropole n'a été repérée à ce jour contrairement à ce qu'on observe dans les Alpilles et le secteur rhodanien, où les tombes isolées coexistent avec des nécropoles implantées le long des chemins au voisinage des *oppida* ou des quartiers bas.

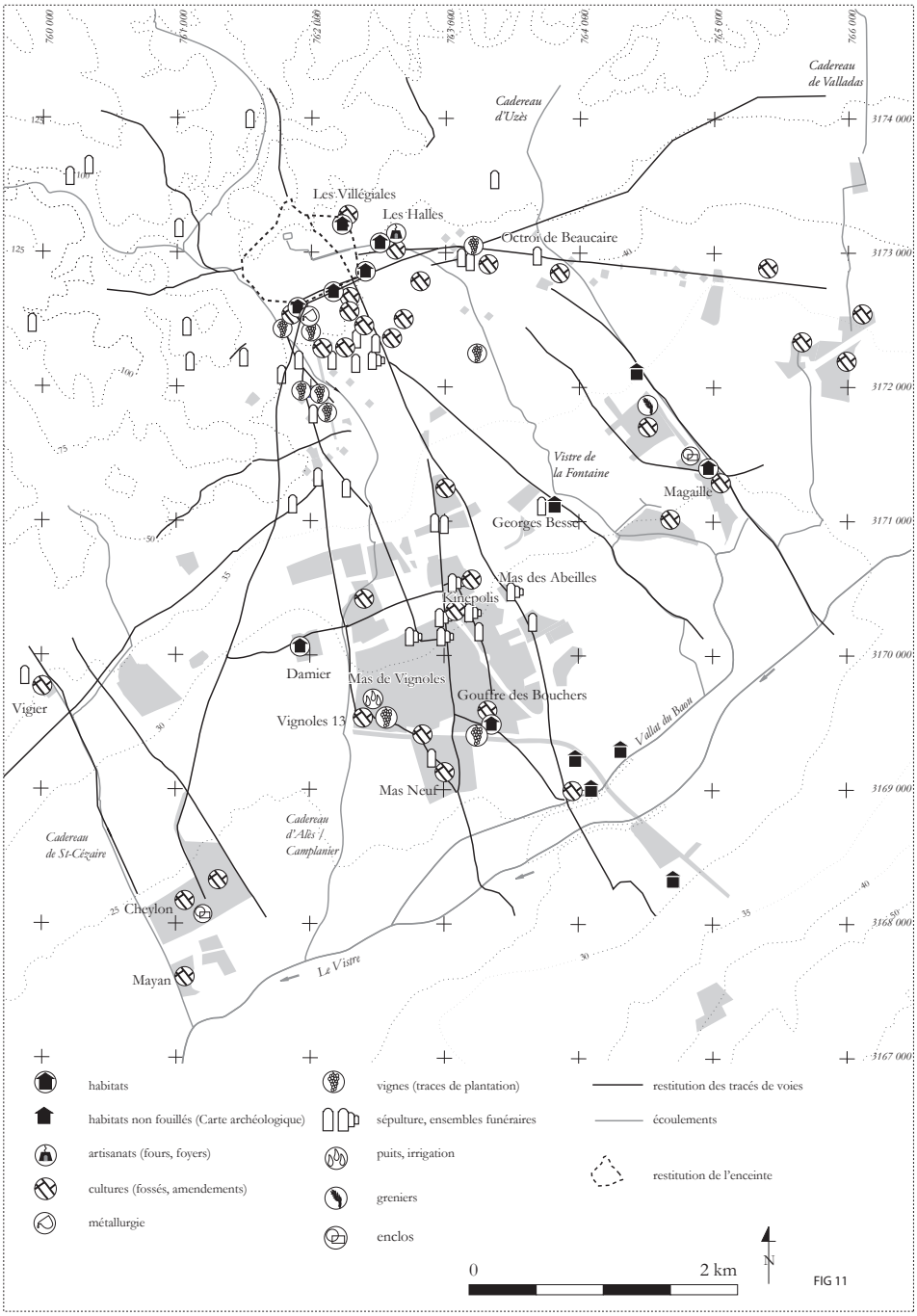

Figure 2. Localisation des tombes des IIe et Ier siècles av. n. è. à Nîmes (DAO V. Lelièvre, V. Bel, Inrap).

Par ailleurs, aucune tombe n'a été découverte à moins de 500 m de l'agglomération nîmoise, mais ce secteur étant anciennement urbanisé on ne peut affirmer qu'il s'agit bien d'une zone d'exclusion des tombes. La présence de faubourgs périurbains pourrait avoir contribué à repousser les sépultures à distance (Pomarèdes *et al.* à paraître).

Les recherches récentes ont porté essentiellement sur la proche campagne. Elles ont mis en évidence l'existence d'une multiplicité de lieux funéraires entre 2 et 3 km de la ville environnante (Bel *et al.* 2008, p. 358-372). Ce phénomène s'amorce avant la Conquête, dans le courant du II^{e} s. av. n. è. et s'affirme au I^{er} s. La dispersion des espaces funéraires dans la campagne n'exclut pas l'existence de liens étroits entre ces tombes et l'agglomération. On observe tout d'abord qu'elles toujours établies le long des voies, notamment celles qui sont desservent l'agglomération. Par ailleurs, elles sont presque toujours implantées à l'écart des habitats et c'est là quelque chose de relativement nouveau, qui distingue les ensembles des II^{e}-I^{er} s. de ceux datés des VI^{e}-V^{e} s. En fait, s'il existe bien des établissements ruraux aux II^{e} et I^{er} s. av. n. è.. autour de Nîmes, ils sont peu nombreux. En l'état actuel de la documentation, on ne dispose pas d'argument pour attribuer la multiplication des implantations funéraires à un développement significatif de l'habitat rural. Il est ainsi possible d'envisager qu'une partie au moins des espaces funéraires ait pu appartenir à des groupes résidants au sein de l'agglomération. Enfin, on constate que les tombes sont souvent installées au sein des espaces cultivés, comme l'atteste la présence, dans leur voisinage, de fossés parcellaires ou de fosses de plantation de vigne avec du mobilier des II^{e} et I^{er} s. av. n. è.

2. Des tombes appartenant à l'élite

Ces ensembles ne comportent qu'un petit nombre de sépultures (moins de sept) échelonnées sur une longue période (au moins un siècle), comme si l'espace funéraire était réservé à un nombre restreint d'individus, en fait un par génération (**fig. 3**). La disposition régulière des sépultures, pourtant éloignées dans le temps, l'homogénéité des pratiques, font penser qu'il existait un lien entre les dépôts successifs qu'on pourrait attribuer à un même groupe ou lignage.

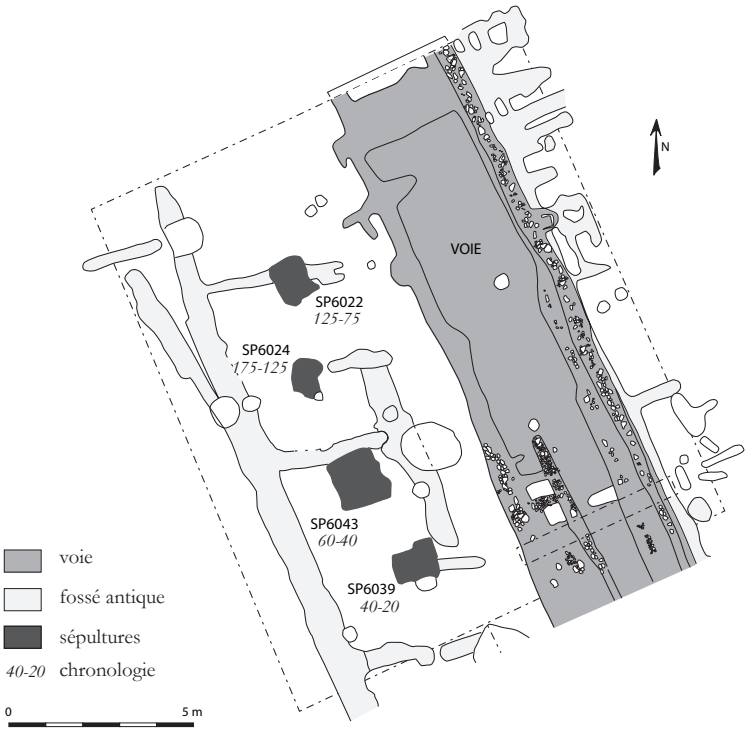

Figure 3. Plan de l'espace funéraire de Kinépolis à Nîmes (DAO A. Recolin)

Le caractère sélectif du recrutement, mais aussi on le verra, la fréquence des armes et l'aspect ostentatoire de la plupart des tombes et des assemblages de mobiliers, conduisent à les attribuer à une classe sociale supérieure. Leur localisation au sein des terroirs mis en valeurs et la fréquence des armes témoignent de l'assise foncière et guerrière de ces groupes. On peut penser que les tombes, dont certaines étaient signalées en surface par des stèles, étaient disposées bien en vue le long de voies, sur des domaines ruraux constitués et contrôlés depuis l'agglomération.

En dehors de Nîmes, le site de la Céreirède, mis au jour à 2 km de *Lattara*, offre un autre témoignage du recrutement sélectif des espaces

funéraires (Bel, Conche 2003 ; Bel *et al.* à paraître). Il a livré un enclos quadrangulaire fossoyé associé à une grande tombe datée du début du Ier s. av. n. è. (fig. 4) contenant un coffre monolithe (le plus ancien de Gaule méridionale) et un ensemble de mobilier métallique brûlé exceptionnellement riche et abondant comprenant notamment cinq à dix récipients (situles, bassin, poêlon, cruche, chaudron et crémaillière), une lampe, un candélabre, plusieurs armes (une épée dans son fourreau, deux pointes de lance, un *umbo* ainsi que de probables éléments d'armures et de casque), des restes de strigiles, fibules, bracelets et un torque. Dans ce cas il est possible d'envisager son appartenance à l'aristocratie lattoise.
Si toutes les sépultures de la période ne sont pas aussi riches et qu'il existe des différences, sans rentrer dans le détail, l'analyse des mobiliers tend à minimiser les écarts et offre l'image d'une assez grande homogénéité, les tombes avec très peu de mobilier n'étant pas les plus nombreuses (Bel *et al.* 2008, p. 323-339) .
L'organisation des espaces funéraires comme le contenu des tombes montrent donc qu'une partie seulement des sépultures nous est pas parvenue et qu'il s'agit, pour l'essentiel, des tombes de l'élite.

Figure 4. Vue de la tombe centrale de l'enclos funéraire de la Céreirède à Lattes (Hérault) (cliché G. Loison, Inrap).

3. Les pratiques funéraires
Si l'on considère maintenant les gestes funéraires, l'étude des tombes de Nîmes met en évidence un modèle homogène qui se distingue par certains aspects de ce qu'on peut observer dans la vallée du Rhône ou dans les Alpilles (Bel *et al.* 2008).
Ce système s'inscrit dans la continuité des pratiques antérieures : ainsi comme auparavant, la crémation est le traitement habituel du corps aux IIe s. et Ier s. av. n. è. Après la crémation, seule une faible quantité d'os brûlés est déposée dans la tombe, parfois le défunt est représenté de manière symbolique par un unique fragment. La plupart du temps, il s'agit de très petites esquilles qu'on ne trouve qu'au tamisage. Les os sont rarement placés dans un ossuaire, contrairement à ce qu'on observe dans les autres régions. Les fouilles récentes mettent en évidence des pratiques de dispersion des restes osseux dans la fosse. Ces gestes sont également

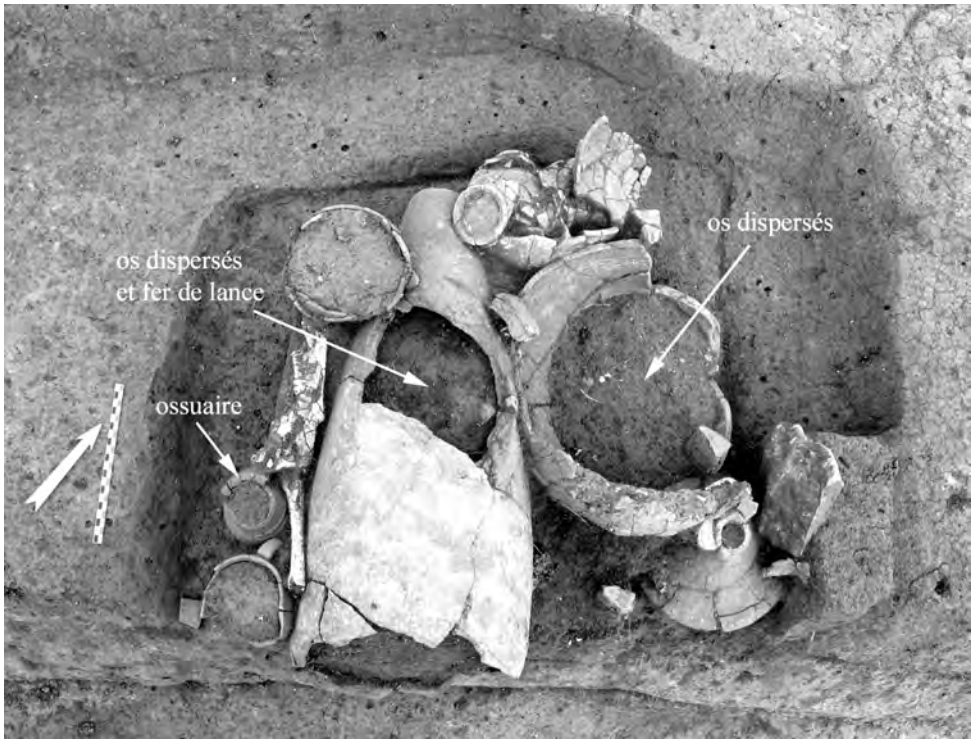

Figure 5. Dispersion des ossements brûlés dans la tombe du Mas Vigier à Nîmes (-125/-75) (DAO N. Chardenon, Inrap).

attestés dans les tombes qui possèdent un ossuaire (fig. 5).
Les sépultures sont des cavités dotées de dispositifs de couverture. À partir du dernier quart du IIe s. av. n. è., on assiste au développement des fosses de plan quadrangulaire dont une partie semble avoir été équipées de coffrages de bois. Les coffrages de dalles apparaissent dans le courant du deuxième quart du Ier s. à Nîmes, un peu plus tard que dans la vallée du Rhône.
Parallèlement au développement des coffrages, on assiste à Nîmes à la généralisation des dispositifs d'étagement internes sur lesquels repose une partie des dépôts (fig. 6). Ces dispositifs en bois sont restitués à partir de l'observation des processus d'effondrements des objets dans la fosse. Ils ne semblent pas motivés par le manque de place, mais paraissent plutôt avoir pour fonction d'organiser et de structurer le dépôt funéraire en matérialisant de manière symbolique les étapes successives et les composantes du rituel.
On voit ainsi que l'ossuaire repose sur le fond, mais que les os dispersés et les objets personnels, comme les armes et la parure, sont le plus souvent situés en hauteur. Un dépôt de faune apparaît systématiquement sur le fond et, de manière plus aléatoire, sur le support. Les vases pour les liquides apparaissent plus fréquemment sur les dispositifs d'étagement, contrairement aux vases pour les solides. Il n'y a toutefois rien de systématique et la place des vases ne semble pas liée uniquement à leur fonction, mais plutôt à leur utilisation dans le rituel. Ainsi dans la tombe SP347 du Mas des Abeilles II, les cruches couchées sur le flanc, en un geste de libation, s'opposent aux cruches placées sur le meuble, en position fonctionnelle (fig. 7).

4. Le mobilier et les dépôts de faune

Alors que les restes du défunt sont souvent peu nombreux et fort discrets, les éléments de mobilier et les restes de faune, attestés dans toutes les tombes identifiées comme telles, constituent la composante la plus visible du dépôt funéraire. Il s'agit principalement de restes non brûlés. On possède

très peu de données relatives à l'étape de la crémation. L'accumulation de mobiliers issus du bûcher dans la tombe principale de l'enclos de la Céreirède à Lattes est tout à fait exceptionnelle et pourrait être liée à la volonté d'enfouir avec le défunt les signes de sa richesse et de son statut. Quelques indices ténus, comme la découverte de restes de faune et de pépins de raisins brûlés dans des tombes nîmoises, attestent des dépôts en relation avec le repas à cette étape du rituel (Bel *et al.* 2008, p. 224-225).

Concernant les objets personnels, les éléments disponibles témoignent de pratiques variables : passage sur le bûcher de la totalité du mobilier métallique déposé, comme dans la tombe de La Céreirède, ou seulement d'une partie, comme dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles (100/75) (fig. 8). L'exposition au feu des objets a parfois été précédée ou suivie par des manipulations complexes : déformations parfois accompagnée de bris. Dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles à Nîmes (-60/-40), le fourreau préalablement séparé de l'épée a été brûlé, brisé en plusieurs fragments dispersés dans la tombe (fig. 9). Ces observations permettent d'établir un parallèle entre le traitement de l'équipement personnel et celui des restes humains.

Les manipulations concernent également une partie du mobilier non brûlé. Outre les déformations, les mutilations et le dépôt très partiel (*pars pro toto*) que l'on observe dans les autres régions, on rencontre aussi, principalement à Nîmes, la pratique du bris intentionnel des vases suivie d'une dispersion d'une partie ou de la totalité des fragments dans la fosse.Ces gestes sont attestés dans la moitié des contextes nîmois et concernent plus de 20 % des vases de toutes catégories. Les vases brisés sont souvent étroitement associés aux autres récipients dans des empilements où alternent vases brisés et vases intacts, comme dans la tombe SP347 du Mas des Abeilles II (fig. 7). Ces observations font penser que l'on n'a pas affaire à des offrandes. Il pourrait s'agir de la vaisselle utilisée au cours du repas partagé symboliquement entre les vivants et le mort, les vases brisés et dispersés étant ceux qui ont été attribués au défunt dans le cadre de ce repas.

Les dépôts de faune sont représentés de manière systématique dans les tombes les mieux documentées. Les espèces attestées sont très variées,

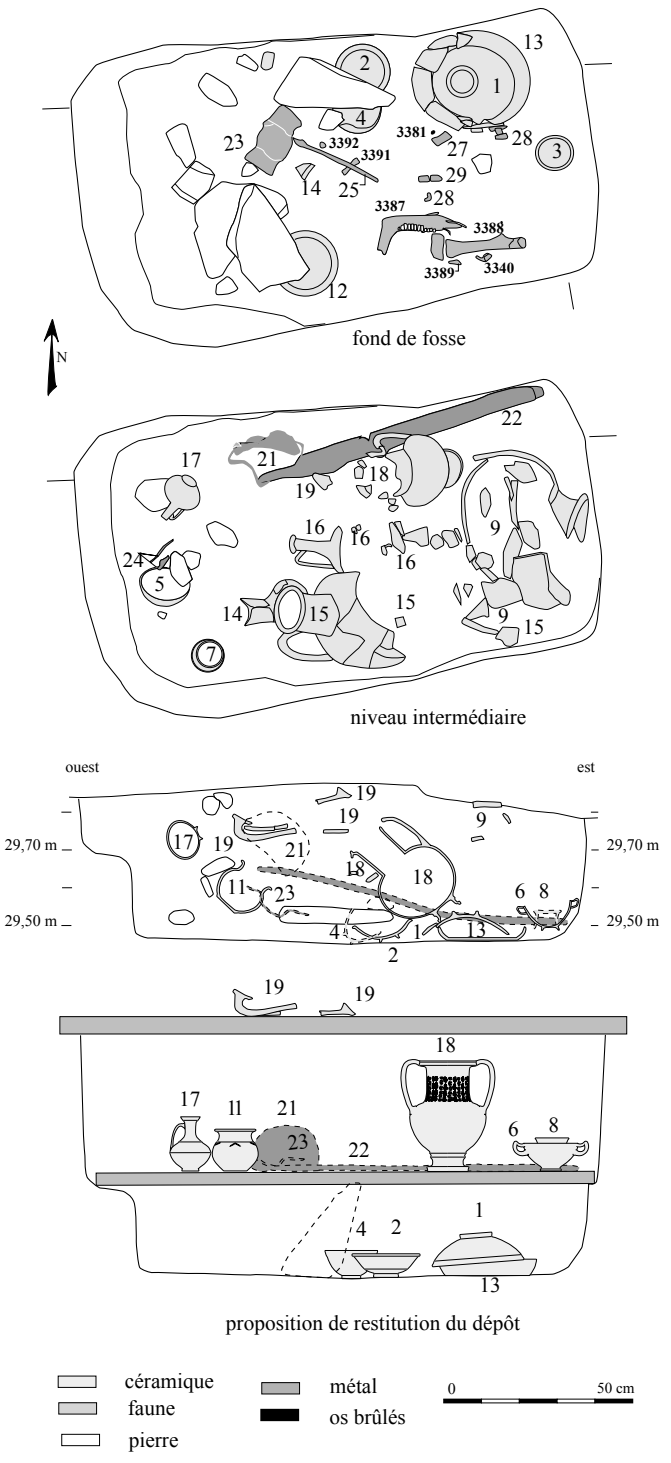

Figure 6. Plans, coupe et restitution de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes (-100/-75) (DAO A. Recolin, Inrap).

Figure 7. Reconstitution de la tombe SP347 du Mas des Abeilles II (-60/-40) dans le cadre de l'exposition «Mémoire du geste. Pratiques funéraires du Néolithique à l'époque romaine», Musée archéologique de Nîmes, 12 juillet-31 décembre 2007 (cliché D. Stokic, Musée archéologique de Nîmes).

Figure 8. Vue de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes avec, en haut, à droite, le casque brûlé (cliché V. Bel, Inrap).

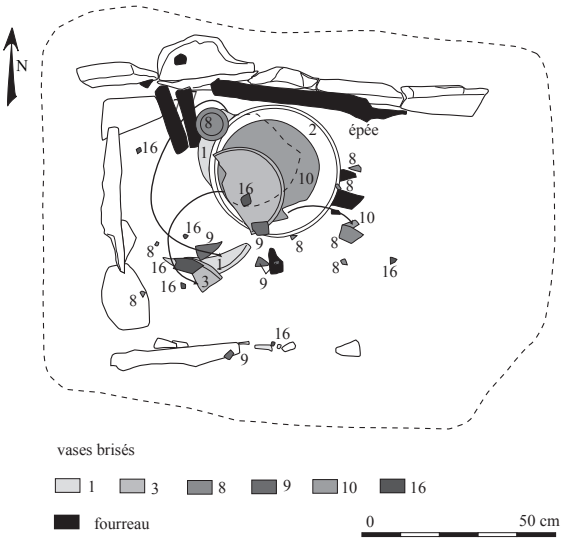

Figure 9. Mode de dispersion des fragments de vases et de fourreau brisés dans la tombe SP1236 du Mas de Vignoles (-60/-40) (DAO A. Recolin).

mais la plus fréquente est le porc. Certaines dépôts en connexion peuvent être interprétés comme des offrandes, d'autres évoquent des rites sacrificiels liés à l'étape de la constitution de la sépulture, comme les extrémités de pattes de porc associées à un tranchoir sur le fond d'une tombe de Kinépolis. On rencontre également des os dispersés, ou des ensembles disparates déposés en vrac, interprétés comme des déchets de repas. Très souvent les assemblages associent des dépôts multiples comme

dans la tombe des Carmes à Nîmes qui comportait des quartiers de porc (demi crâne et côtes), un fémur de bovin, un lapin (sans la tête ni l'extrémité des pattes), ainsi que les restes incomplets d'un poulet et d'un agneau ou cabri. Ces derniers ont été retrouvés dispersés en différents endroits de la tombe ou dans les vases, avec des restes de poisson (fig. 10).

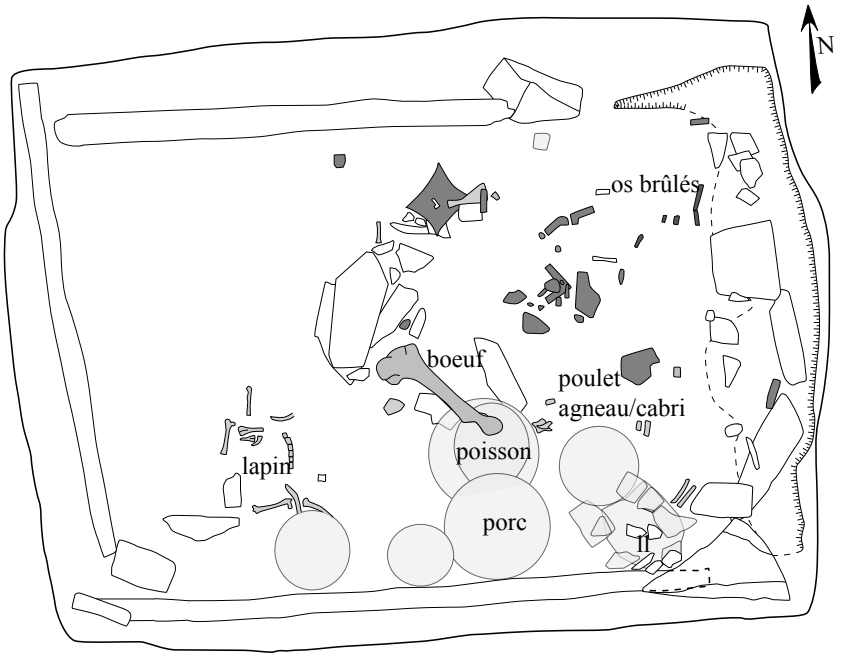

Dépôts sur le support

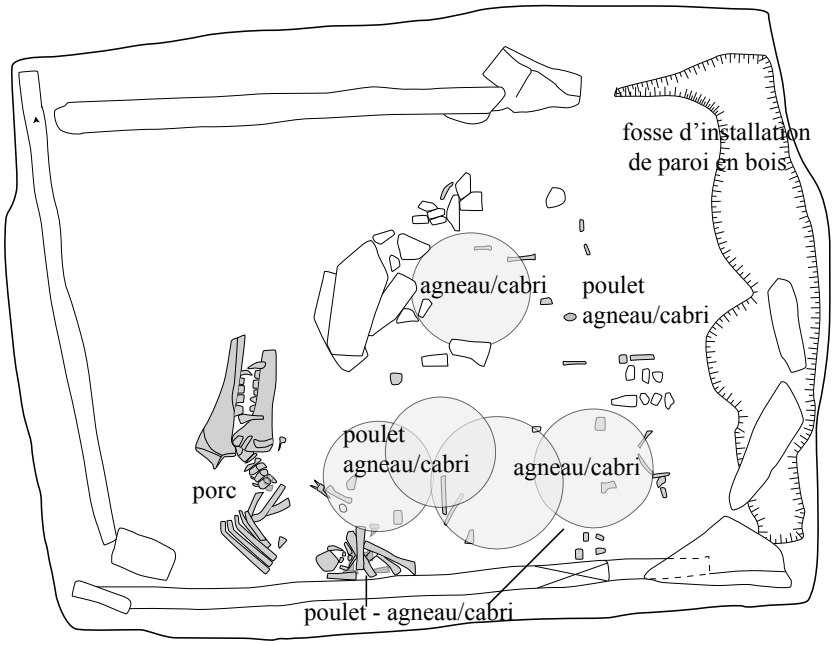

Dépôts sur le fond

céramique
faune
pierre
métal
os brûlé
0
50 cm

Figure 10. Répartitiondes dépôts de faune dans la tombe SP3381 des Carmes (DAO V. Lelièvre).

Les dépôts les plus fréquents et les plus abondants sont les récipients et les ustensiles en relation avec la nourriture ou la boisson, avec à Nîmes une présence plus importante des vases pour la boisson, cruches ou vases à boire, mais aussi par l'absence presque totale de la vaisselle métallique du *symposion* ou des lampes, bien attestés en revanche dans les tombes des Alpilles et de la vallée du Rhône. Ces divergences pourraient refléter des manières de tables différentes et un attachement des nîmois au repas funéraire traditionnel.
La consommation de vin dans le cadre du rituel funéraire est attestée à Nîmes par un cratère en céramique à pâte claire et surtout par les amphores qui sont déposées soit complètes soit, au I^er^ s., sous forme de fragments souvent très lacunaires.
A Nîmes, l'évolution de la pratique funéraire cours de la période républicaine, est d'abord marquée par une augmentation du nombre moyen de mobiliers que l'on perçoit dès le dernier quart du II^e^ s. à Nîmes. Dans la seconde moitié du I^er^ s., on assiste au contraire à une diminution générale du nombre moyen de d'objets ou de vases déposés (Bel *et al.* 2008, p. 328). Cela pourrait traduire une simplification du rituel ou une gestion différente des restes du repas non plus rejetés dans la sépulture mais ailleurs, notamment sur le bûcher, comme ce sera le cas à l'époque romaine (Bel 2010).

5. Conclusion

L'analyse des données disponibles permet de reconnaître plusieurs étapes dans l'évolution des pratiques funéraires. Il s'agit de transformations progressives qui se produisent dans la continuité des usages du second âge du Fer.
- Au II^e^ s., conformément à la pratique traditionnelle, les sépultures sont des dépôts secondaires de crémation aménagés dans de petites fosses circulaires, généralement non remblayées et munies d'une couverture. Les armes font l'objet de déformations et de mutilations selon une pratique bien établie depuis le début de l'âge du Fer dans le Midi de la Gaule.
Les premiers changements se manifestent à Nîmes, dès cette époque, notamment dans le mode de dépôt des restes brûlés du défunt qui sont présents en très petite quantité et sont dispersés dans la tombe. Apparaissent aussi, de manière occasionnelle, des dépôts de vases brisés non brûlés à côté des vases entiers, ainsi que des dispositifs d'étagement internes.
À Nîmes, la dispersion des espaces funéraires s'inscrit dans une longue tradition (on ne connaît pas de nécropole protohistorique). Toutefois, alors qu'auparavant les espaces funéraires étaient localisés à proximité des habitats dispersés, à partir du II^e^ s. av. n. è., l'implantation des tombes semble désormais répondre à d'autres logiques que la simple proximité. Les sépultures établies à distance des habitats, le long des voies, pourraient ainsi en quelque sorte témoigner de la maîtrise de la terre par les groupes auxquelles elles appartiennent et dont une partie au moins résidait probablement au sein de l'agglomération.
- La période de la fin du II^e^ s. et du début du I^er^ s. est surtout marquée par une accentuation du caractère ostentatoire d'une grande partie des dépôts qui laisse entrevoir des rituels complexes (pratiques sacrificielles, bris, étagement, dispersion des dépôts…). Cette étape se traduit aussi par des emprunts exogènes dans l'architecture ou le mobilier, dont l'importance et la précocité varient sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, les tombes de Nîmes se distinguent de celles de Beaucaire par exemple, par un conservatisme culturel plus affirmé. En fait, ces emprunts matériels ne peuvent guère être interprétés comme des signes de la romanisation des

pratiques. Le système funéraire présente en fait de nombreuses similarités avec certaines pratiques en vigueur à la même époque en Gaule interne : petite quantité d'os (par exemple : Le Goff 1998 et 2009 ; Ruffieux 2009), gestes de dispersion (par exemple : Metzler *et al.* 1999, p. 358 ; Lambot *et al.* 1994, p. 179 ; Ruffieux 2009, p. 189-190), déformation de armes, dépôts de type *pars pro toto* (Metzler *et al.* 1999, p. 427-429 ; Poux 1999 ; Ruffieux 2009, p. 198). De toute évidence, le modèle de représentations sur lequel il s'appuie conserve un caractère proprement gaulois.

L'impact de la Conquête pourrait apparaître en revanche dans le développement des pratiques ostentatoires, signe de l'ascension d'une élite que Rome a pu favoriser pour s'assurer du contrôle politique et militaire de la région (Goudineau 1975, p. 30 ; Christol et Goudineau 1987-1988). L'évolution des rites funéraires semble en effet liée à l'essor d'une élite guerrière et foncière qui contrôle la mise en valeur de la proche campagne, où elle établie ses tombes, bien qu'elle réside le plus souvent au sein de l'agglomération. Elle pourrait avoir bénéficié du développement économique et politique de Nîmes qui acquiert à cette période le statut de capitale régionale.

- Les changements observés à partir du milieu du Ier s. dans l'organisation de la tombe ou les assemblages de mobiliers témoignent d'une simplification progressive du rituel associé à l'étape de l'enfouissement dans la tombe. Cette tendance pourrait être liée à l'évolution institutionnelle des communautés à cette période (octroi du droit latin).

- Toutefois, ce n'est que dans les dernières décennies du Ier s. av. n. è. et surtout au cours du siècle suivant qu'interviennent les modifications les plus radicales, attestant d'une réelle intégration des pratiques en usage dans l'Empire romain (Blaizot dir. 2009 ; Bel 2010). Elles concernent notamment l'élargissement de l'accès à l'espace funéraire et à la sépulture ainsi que la simplification des dépôts funéraires. La tombe est alors centrée sur les restes du défunt, qui sont déposés en plus grande quantité. Les manifestations ostentatoires se traduisent alors essentiellement par la construction de monuments funéraires.

L'étude des tombes nîmoises témoigne d'une romanisation tardive des pratiques funéraires, mais elle met aussi en évidence des processus d'évolution de la société arécomique, qui se traduisent notamment par le développement, dans le courant du IIe s. av. n. è., d'une élite locale qui s'affirme de manière ostentatoire au début de la période romaine et ne semble pas remise en cause par les changements institutionnels et les évènements du Ier s. av. n. è.

Bibliographie

- BEL V. 2010, Évolution des pratiques funéraires à Nîmes entre le IIe siècle av. J.-C. et le IIIe siècle ap. J.-C., *in* Scheid J., Rüpke J. Hg., *Bestattungsrituale und Totenkult in der römischen Kaiserzeit, Rites funéraires et culte des morts aux temps impériaux*, Stuttgart, Postsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, Band 27, 93-112.

- BEL V., BARBERAN S., CHARDENON N., FOREST V., RODET-BÉLARBI I., VIDAL L., et coll., 2008, *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard),* Lattes, Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Monographies d'Archéologie Méditerranéennes, 24, 519 p.

- BEL V., CONCHE F., 2003, La Céreirède, *in* Vial J. (dir.), 2003, *Le Montpelliérais,* Carte archéologique de la Gaule 34/3, pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Académie

des Inscriptions et Belles-Lettres, 224-226.

- BLAIZOT FR. DIR., BEL V., BONNET CHR., TRANOY L. et coll., 2009, Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule au Haut-Empire, *Gallia*, 66.1, 383 p.

- CHRISTOL M., GOUDINEAU CHR., 1987-1988, Nîmes et les Volques Arécomiques au Ier s. av. J.-C., *Gallia*, 45, 87-103.

- FICHES J.-L, 1989, Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (IIIe-Ier siècles avant notre ère), *in Mélanges P. Lévêque. II. Anthropologie et société*, Paris, Les Belles Lettres, 207-235.

- GOUDINEAU CHR., 1975, La romanisation des institutions en Transalpine, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 24, 26-34.

- LAMBOT B., FRIBOULET M., MÉNIEL P., 1994, *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thury-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 8, Reims, 315 p.

- LE GOFF I., 1998, Étude anthropologique de la nécropole gauloise de La Calotterie (Pas-de-Calais), *in* Brunaux J.-L. (dir.), Leman-Delerive G. (dir.), Pommepuy C. (dir.), Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'Âge du Fer, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 décembre 1997, dans *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, 163-170.

- LE GOFF I., 2009, Le devenir du cadavre incinéré en Gaule Belgique, Méthodes et analyse de cas, *in* Pinard E., Desenne S. (dir.), 2009, Les gestuelles funéraires au second âge du Fer, actes de la table-ronde tenue à Soissons les 6 et 7 novembre 2008, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 113-127.

- METZLER J., METZLER-ZENS N., MENIEL P., BIS R., GAENG C., VILLEMEUR I., 1999, *Lamadelaine, Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Dossier d'archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art VI, Luxembourg, 471 p.

- POMARÈDES H., BEL V., BREUIL J.-Y., CÉLIÉ M., MONTEIL M., SÉJALON P., VIDAL L., à paraître, Le paysage périurbain à Nîmes, de la Protohistoire au Haut-Empire, *in Le paysage périurbain pendant la Protohistoire et l'Antiquité en Méditerranée occidentale*, Institut Català d'Arqueologia Clàssica, Actes du colloque de Tarragone, 6-8 mai 2009.

- POUX M., 1999, *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat), Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, collection Protohistoire européenne, 4, Montagnac, éd. Monique Mergoil, 171 p.

- RUFFIEUX M., 2009, Complexité et diversité des rites funéraires dans deux petites nécropoles LT D1 du Canton de Fribourg (Suisse), *in* Pinard E., Desenne S. (dir.), 2009, Les gestuelles funéraires au second âge du Fer, actes de la table-ronde tenue à Soissons les 6 et 7 novembre 2008, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 187-200.